



COMITE DE DIRECTION
PREAVIS N° 230/2021
Relatif au budget 2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le budget 2022 prévoit une perte de CHF 110'762.50 pour l'exploitation de la STEP, une perte de CHF 208'563.50 pour l'exploitation du réseau des collecteurs et un bénéfice de CHF 2'750.- pour l'exploitation du réseau d'eau potable.

Globalement une perte de CHF 316'576.- est donc prévue pour les SITSE en 2022.

Le budget 2022 est divisé en quatre parties :

- FRAIS ADMINISTRATIFS
- EXPLOITATION DE LA STEP (but principal épuration)
- EXPLOITATION RESEAU DES COLLECTEURS (2^{ème} but optionnel)
- EXPLOITATION EAU POTABLE (1^{er} but optionnel)

FRAIS ADMINISTRATIFS

Tous les frais administratifs des SITSE ont été regroupés dans ce poste. Ils sont ensuite ventilés par imputation interne dans les comptes 465 – 467 – 810.

Les frais administratifs sont globalement en ligne avec ceux du budget 2021.

- 462.3050** L'ancienne compagnie d'assurance ayant résilié le contrat, les nouveaux taux sont moins favorables. Cette remarque est valable pour les comptes 3050 de l'ensemble des buts.
- 462.3111** Dépenses de matériel informatique destinées à améliorer la sécurité.
- 462.3182** Nouvel abonnement téléphonique administratif et forfait supplémentaire Swisscom lié à la sécurité informatique.
- 462.3184** Estimation sur la base des dossiers de recours ouverts.

EXPLOITATION DE LA STEP

Pour le but principal *Exploitation de la STEP* le résultat du budget 2022 est déficitaire de CHF 110'762.50.-.

- 465.3130** Achat d'un défibrillateur.
- 465.3132** Le poste augmente en raison d'une hausse du prix des matières premières et de l'augmentation des quantités de floculent utilisées pour obtenir une boue de bonne qualité, cette dernière ayant un impact sur son coût de transport (**465.3189.1**).
- 465.3133.2** Ajustement par rapport aux dépenses 2020 et à l'augmentation du coût des kits d'analyses.
- 465.3182** Augmentation liée à la sécurité informatique.
- 465.3189.1** Ajustement sur la base des coûts effectifs de 2020. Augmentation générale des coûts. Hausse limitée par l'amélioration prévue de la qualité des boues.
- 465.3220** Chiffre en ligne avec les comptes 2020, diminution par rapport au budget 2021 pour lequel nous avons craint une détérioration des conditions d'emprunt en raison du Covid.
- 465.3310** Estimé sur la base des investissements prévus.
- 465.3900** Participation de 35% aux frais administratifs.
- 465.4342** Baisse de revenu sur le chauffage à distance par rapport au budget 2021.
- 465.4901** Imputation de 12.5% des salaires et charges sociales à l'exploitation du réseau des collecteurs (compte **467.3901**).
- 465.4905** Traitement par la STEP des eaux usées produites par l'exploitation de l'eau potable, estimé à CHF 34'000.- sur la base des volumes connus, se retrouve en charge dans le compte **810.3905**.
Impact de l'état du réseau des collecteurs sur le degré d'usure des installations de la STEP et de son réseau de pompage, estimé à CHF 80'000, se retrouve en charge dans le compte **467.3905**.

EXPLOITATION RESEAU DES COLLECTEURS

Pour le 2^{ème} but optionnel *Exploitation réseau des collecteurs* le résultat du budget 2022 est déficitaire de CHF 208'563.50.-.

- 467.3098** Le budget 2021 prévoyait des formations spécifiques dans le cadre de la reprise des cours d'eaux, ce qui explique la diminution en 2022.
- 467.3141** Réévaluation du montant à la baisse sur la base des dépenses effectives des dernières années.
- 467.3142** Légère augmentation liée à des entretiens prévus sur les regards.
- 467.3144** Le rythme des campagnes de curage passe de 3 ans à 5 ans.
- 467.3150** L'achat d'un véhicule en 2020 avait impacté le budget, retour à la normale en 2021.
- 467.3900** Participation de 30% aux frais administratifs.
- 467.3905** Voir explications pour compte **465.4905**.
- 467.4340** Les taxes d'introduction ont été estimées en prenant le chiffre le plus faible sur les 3 dernières années.

EXPLOITATION EAU POTABLE

Pour le 1^{er} but optionnel *Exploitation eau potable* le résultat du budget 2022 est bénéficiaire de CHF 2'750.-.

- 810.3010** Départ à la retraite d'un employé expérimenté, nécessité de doubler le poste durant une période de formation du nouvel employé.
- 810.3110** Ajustement des dépenses de renouvellement de compteurs sur la base des prévisions.
- 810.3122** Ajustement de l'estimation de consommation faite pour le budget 2021.
- 810.3182** Honoraires spécifiques prévus dans le budget 2021, pas reconduits sur 2022.
- 810.3186** L'assureur responsabilité civil a mis fin au contrat. La prime de la nouvelle assurance est largement supérieure, ce qui explique l'évolution du poste par rapport au budget 2021.
- 810.3220** Importants investissements prévus entre 2020 et 2021, justifiant une augmentation des charges d'intérêts.
- 810.3310** Ajustement sur la base des prévisions d'investissements.
- 810.3900** Participation de 35% des frais administratifs.
- 810.3905** Voir explications pour compte **465.4905**.
- 810.4340** Les taxes d'introduction ont été estimées en prenant le chiffre le plus faible sur les 3 dernières années.

En conclusion de son préavis, le Comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

le Conseil intercommunal des SITSE

Vu le préavis du Comité de direction N° 230/2021, relatif au budget de l'année 2022, objet régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Entendu le rapport de la Commission des finances chargée de son étude ;

D E C I D E

d'approuver le budget de l'année 2022 tel que présenté par le Comité de direction.

Founex, le 14 octobre 2021.

Au nom du Comité de direction

le Président : Claude Hilfiker le Secrétaire : S. Breugelmans



The official stamp is circular with a blue border. Inside the border, the text 'COMITÉ DE' is at the top, 'SITSE' is in the center with a stylized blue wave logo, and 'DIRECTION' is at the bottom.

